



mis en ligne le 9/05/2023

**ARRETE N° 23-19 DONNANT DELEGATION
A M. Mickaël DECLERCK
Conseiller départemental en charge de l'Emploi**

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 confiant la présidence du Conseil départemental à Mme Marie-Christine CAVECCHI ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 fixant la composition de la Commission permanente ;

ARRETE

ARTICLE 1er : Délégation est donnée à M. Mickaël DECLERCK, pour me représenter à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial qui se réunira le 22 mai 2023 à 14h30.

ARTICLE 2 : M. Mickaël DECLERCK fait appel à la Direction Générale des Services pour l'exercice de cette délégation et en rend compte à la Présidente du Conseil départemental.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur valdoise.fr.

Fait à CERGY-PONTOISE, le

09 MAI 2023

Marie-Christine CAVECCHI